

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1436>

Vols de la CIA : le rapport dénonce l'attitude des pays européens

- Terrorisme - International -



Date de mise en ligne : mardi 24 janvier 2006

Spyworld Actu

Le Conseil de l'Europe indique que plus d'une centaine de personnes ont été enlevées en Europe par la CIA ces dernières années pour être livrées dans des pays où elles ont été torturées. Les pays européens auraient été au courant de l'existence de ces vols illégaux.

La Commission européenne a demandé « fermement » aux Etats membres de l'Union européenne et aux pays candidats à l'adhésion de « coopérer pleinement » avec l'enquête menée par le parlementaire suisse Dick Marty sur l'existence des prisons secrètes de la CIA en Europe.

Dans le rapport intérimaire présenté mardi au Conseil de l'Europe à Strasbourg, Dick Marty souligne qu'« il est fort improbable que les gouvernements européens, ou tout au moins leurs services de renseignements, n'aient pas été au courant des 'restitutions' de plus d'une centaine de personnes [présumées terroristes] en Europe ».

La Roumanie et la Bulgarie en ligne de mire

Des associations de défense des droits de l'Homme ont à plusieurs reprises ces derniers mois émis des soupçons sur les informations données par certains Etats quant aux agissements de la CIA sur leur territoire. Un rapport des services secrets helvétiques, publié en janvier dans le journal Sonntagsblick, confirme l'existence de centres d'interrogatoire de terroristes en Roumanie, Bulgarie, Kosovo, Macédoine et Ukraine.

Mardi, le ministre roumain des Affaires étrangères, Razvan Ungureanu, a une nouvelle fois nié les accusations, souhaitant que les dénégations de Bucarest sur la présence de ces prisons secrètes sur son sol soient « prises en compte » par le Conseil de l'Europe. « J'ai l'impression de vivre une comédie où des rumeurs sont véhiculées à l'infini », a-t-il déclaré.

Déjà en janvier, le premier ministre roumain Calin Tariceanu avait démenti cette information, indiquant qu'une commission sénatoriale avait été mise en place à Bucarest pour enquêter sur la véracité de ces allégations.

A la même époque, le ministre bulgare des Affaires étrangères Ivailo Kalfine avait également nié les faits, affirmant que son pays n'avait pas autorisé le survol d'avions transportant de tels prisonniers.

Bon point pour l'Italie

Dick Marty a en revanche applaudi le travail effectué par les juges italiens dans l'enquête sur l'enlèvement en février 2003 à Milan par la CIA d'Abou Omar, soupçonné d'être un activiste islamiste.

« Vingt-cinq agents étrangers étaient présents pour procéder à l'enlèvement de cette personne placée sous surveillance par les Italiens, et 22 font l'objet d'un mandat d'arrêt » en Italie, a-t-il souligné, précisant qu'il s'agissait là d'une des enquêtes les plus « complètes » réalisées en Europe sur ce type d'affaire.

Mauvais point pour l'Allemagne

L'Allemagne fait en revanche figure de dernier de la classe. Le parlementaire suisse a regretté que le pays soit «

Vols de la CIA : le rapport dénonce l'attitude des pays européens

farouchement opposé à la création d'une commission d'enquête parlementaire » sur l'existence de ces vols secrets, concluant : « [En Allemagne] on n'est pas disposé à ouvrir les livres [des services secrets] sur cette affaire ».

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/europe/20060...>